



AUTOMATISMES et FERMETURES du BÂTIMENT

CONTRAT D'ENTRETIEN COMPLET

ENTRE

ESPACE AUTOMATISMES – 27 ROUTE DE ROYAN - BP 20027 - 17120 COZES

ET

VILLE DE ROYAN – 80 AVENUE DE PONTAILLAC – 17205 ROYAN CEDEX

Pour le site du « SYNDICAT MIXTE DU CAREL » 48 bd Franck Lamy – 17200 ROYAN -

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Représenté par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal

ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020,

L'entreprise se charge de l'entretien du matériel ci-dessous référencé :

- 4 PORTES AUTOMATIQUES GILGEN
 - 1 gilgen SLA à l'entrée principale
 - 2 gilgen SLA (foyer + annexe)
 - 1 gilgen SLX/T (sortie côté)

ARTICLE 2 - PRESTATIONS

L'entretien comprend les prestations suivantes rendues à l'occasion des visites périodiques des installations par un spécialiste, à raison de **2 visites par an** ainsi que tous les **dépannages et frais de déplacement entre les visites** :

- . Nettoyage des mécanismes.
- . Contrôle des appareillages mécaniques et électriques et de leur bon fonctionnement.
- . Vérification des connexions électriques.
- . Contrôle de toutes les sécurités.
- . Test des anti-paniques.
- . Vérifications et essais des commandes périphériques.
- . Réglage général et essais de l'installation.

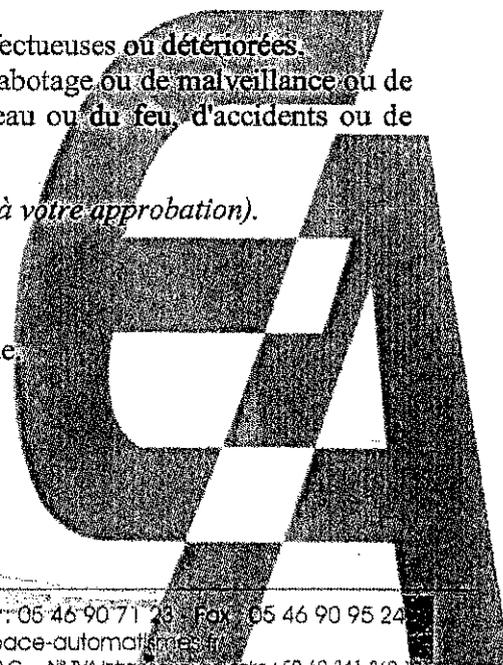
ARTICLE 3 - PRESTATIONS NON COMPRISES

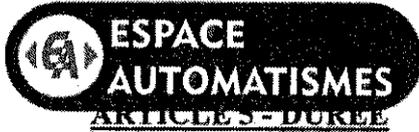
- . Le remplacement de pièces mécaniques ou électriques défectueuses ou détériorées.
- . Les réparations rendues nécessaires à la suite d'actes de sabotage ou de malveillance ou de guerre ainsi que les dégâts provenant de la foudre, de l'eau ou du feu, d'accidents ou de chocs brutaux.

(Pour les travaux importants il sera établi un devis soumis à votre approbation).

ARTICLE 4 - APPELS ET DEPANNAGES

Dépannage sous **48 HEURES** sur simple appel téléphonique.
(sauf samedi, dimanche et jours fériés).





AUTOMATISMES et FERMETURES du BÂTIMENT

Le contrat d'entretien est établi du **01/01/2021** au **31/12/2021**.

Il se renouvellera par expresse reconduction pour des périodes successives d'un an, sauf dénonciation par l'une des parties donnée à l'autre par **LETTRÉ RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION** trois mois avant l'expiration de la période en cours.

ARTICLE 6 - STIPULATION PARTICULIÈRES

Le calendrier des visites sera établi avec votre accord.

Vous serez prévenus 48 heures à l'avance de nos interventions.

ARTICLE 7 - CONDITIONS FINANCIÈRES

Le prix de l'entretien global est de : **1 120,00 Euros H.T. par an** ; payable d'avance par chèque bancaire à réception de facture et révisable dans le cadre de la formule P.Q.

T.V.A. 20 % en sus, soit **TTC 1 344,00 Euros**

ARTICLE 8 - REVISION DE PRIX

Par application de la formule ci-dessous à la date de facturation :
Révision du prix P – est révisé le 1^{er} janvier de chaque année par application de la formule.

$$P = P_o \times (0,15 + 0,70 \times \frac{ICHT - IME1}{ICHT - IMEO} + 0,15 \times \frac{FSD1}{FSD1o})$$

P = nouveau prix de règlement des prestations

P_o = prix initial à la date d'établissement des prix,

FSD1 = modèle de référence n°1 proposé en remplacement de l'indice PSD A, publié au Moniteur des travaux publics et du bâtiment et composé de

$$FSD1 = (0,79 \times \frac{EBI}{EBIo} + 0,21 \times \frac{TCH}{TCHo}) \times 100$$

EBI est l'indice INSEE agrégé «Energie, biens intermédiaires»

TCH est l'indice INSEE de prix à la consommation

ICHT-TS = 112,30 au 01/10/2013

PSDNR1-FSD1 = 130,60 au 01/11/2013.

Date, signature et cachet du Client :

A ROYAN le 14/01/2021
Le maire



Patrick MARENGO

Fait en deux exemplaires,
A Cozes, le 4/01/2021.

Signature et cachet de l'Entreprise
Espace Automatismes
Jean-Michel BOURGEOIS